

Rencontre nationale des Inter-collèges Hospitaliers

Vendredi 28 mars 2014 à Paris

Compte rendu

Présents :

Inter-Collèges Région Nord-Pas-de-Calais : Claire Brzychcy

Inter-Collèges Région Lorraine: Caroline Roussat, Cécile Iglésisas

Inter-Collèges Région Normandie / Haute Normandie : Emmanuel Garcin, Françoise Lepiney, Charlotte Robert

Inter-Collèges Région Ile de France : Dominique Damour, Marie Hélène Girolet, Jocelyne Hatchuel, Geneviève Madre, Marc Turpyn, Martine Vial Durand, Nathalie Zottner, Emmanuelle Grandguillot

Inter-Collèges de la Région Pays de Loire : Elsa Le Strat, Nadine Chapelain, Christian Lebas, Yann Langer

Inter-Collèges Région Franche Comté : Jean Paul Aubel

Inter-Collèges Région Alsace : Valérie Ritzenthaler, Nathalie Guillaumet, Alexandre Brotz

Inter-Collèges Région PACA : Gilles Michel

Reims : Laure Thiérion

Troye : Claude Septier

Nous accueillons de nouveaux collègues : Claude Septier de Troyes, Yann Langer de la Sarthe, Alexandre Brotz et Nathalie Guillaumet de Strasbourg

Ordre du Jour: Quelle mobilisation possible ? Quelle action politique aujourd'hui ?

Actualité des Inter-collèges :

Chaque Inter-collèges s'est exprimé sur le travail en cours au niveau régional.

Si certains d'entre eux connaissent une dynamique renouvelée, il ressort qu'il s'avère difficile de mobiliser et de sensibiliser les collègues sur les enjeux de politique de soin.

Toutefois, de fortes mobilisations ont lieu face à des décisions arbitraires de l'administration (FIR,...) ou lors des discussions suscitées par l'expérimentation ou encore lors de colloques centrés sur la pratique et organisés par les psychologues (ex : colloque sur les psychothérapies en Lorraine ou bien les rencontres de la Crieé). Des mouvements de solidarité peuvent également se créer face à des abus de pouvoir de la part de certains médecins. Toujours est-il que la résorption de l'emploi précaire et la gratification de stages font partie des sujets préoccupants qui mobilisent l'ensemble des collègues et des Inter-collèges.

La plupart des collègues ont relevé l'aspect chronophage du débat sur l'expérimentation de la structuration institutionnelle. Il semblerait que cet espoir d'organisation ait pris en certains lieux l'allure d'un enjeu identitaire. Marc Turpyn rappelle que les impasses de la circulaire et le vide conceptuel dont elle témoigne encouragent les conflits entre les psychologues.

Il arrive que la structuration puisse parfois susciter des idées nouvelles comme celle de la création d'un pôle de psychologie clinique en lien avec les universités.

Les liens entre les différents collèges semblent s'organiser et se renforcer, ce qui est en soi une très bonne nouvelle. Chacun fait par ailleurs le constat qu'en dépit des difficultés d'organisation, les Inter-collèges représentent une force non négligeable. En effet, ils peuvent se situer en tant qu'interlocuteurs à part entière de la politique du soin qui est dorénavant organisée et gérée par les

instances régionales. Nous en profitons pour rappeler qu'ils soutiennent la diversité des pratiques en permettant leur libre confrontation dialectique.

Discussion :

Une discussion s'est engagée à propos de la pertinence d'une implication institutionnelle dans les instances administratives. Cette implication nécessite de faire un pas de côté par rapport à l'essence du travail clinique. Quoiqu'il en soit les liens de travail avec les équipes médicales et les directions doivent être préservés et renforcés. Exemple : la mise en place de formations pour les nouveaux soignants en Franche Comté, financées sur un plan régional et impulsées par les psychologues en association avec les médecins. Bien sûr, cette assise professionnelle reste fragile et dépend en grande partie de la reconnaissance, par les instances médicales, de la place des psychologues.

Les questions de transfert de compétences et de responsabilité d'unités, qui sont liées le plus souvent à la carence de médecin-psychiatres, sont abordées ici dans leur complexité. Ce sont des questions qui, de l'avis unanime, devraient faire l'objet d'un large débat.

Les coordinateurs de l'Inter-collèges IDF se sont posé la question de l'opportunité d'un travail en direction des parlementaires.

Fallait-il participer ou non à la discussion sur le projet de loi sur la santé en cours d'élaboration ? Etait-ce la forme d'action la plus adéquate pour nous ?

Pouvions-nous prendre d'autres voies et comment s'organiser dans un timing aussi court ?

Cette question d'un dialogue possible avec le monde politique s'avère en effet très complexe. Comment faire entendre la place d'un soin non médical, efficace et non onéreux, face à ce montage implacable de la loi HPST? Nous savons maintenant qu'aucune politique ne la remet en question. Peut-on faire entendre une autre voix ?

Emmanuel Garcin rappelle que ce sont les psychologues qui ont permis de faire passer l'amendement en 91 sur la prise en compte de la dimension psychologique.

Les échanges de la matinée nous ont permis d'évoluer sur ces questions et de dégager une volonté commune de prendre place dans cette aventure politique (J.P Aubel : « Il faut occuper le terrain »).

L'après midi s'est centrée sur cette question du lien avec les parlementaires. La décision a été prise d'engager une action dans ce sens.

Parallèlement et de façon complémentaire, un petit groupe s'est engagé à écrire un article ou une tribune qui puisse être adressé à différents organes de presse.

Méthodologie:

1° article ou tribune presse

2° lettre aux parlementaires

Pour le groupe tribune-presse : Jean Paul, Caroline, Alexandre, Emmanuel, Laure, Marie Hélène, Nathalie et Martine.

Ces travaux serviront d'appui au futur colloque des Inter-collèges.

Nous nous retrouvons le 6 Juin 2014, de 10h à 16H au même lieu.

Geneviève, Martine et Nathalie
Pour l'Inter-collèges IDF